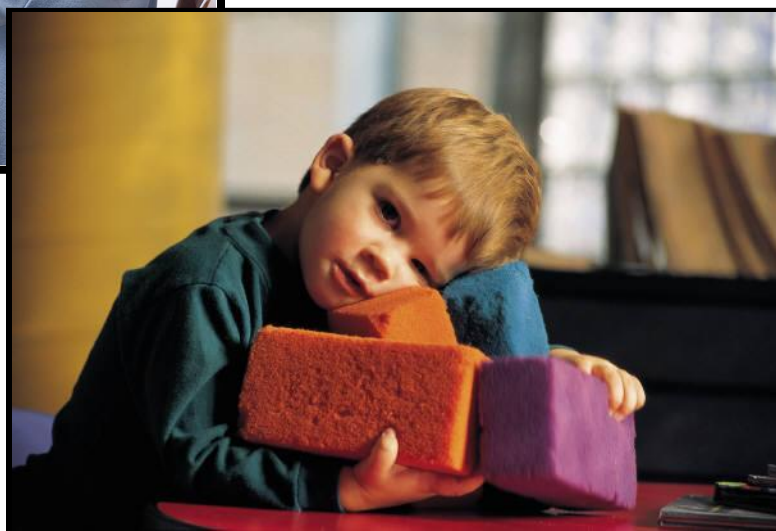


# Planification annuelle 2021-2022 à l'éducation préscolaire

Document provisoire - en attente de l'édiction du règlement à  
l'égard du régime pédagogique

À l'intention des parents



# Évaluation à l'éducation préscolaire

## *Suivre le développement de son enfant grâce à l'évaluation*

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer la progression de ses apprentissages et vous informer.

L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. Il apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses défis et ses progrès.






Pour vous informer du développement des compétences de votre enfant, l'école vous fait parvenir périodiquement différentes formes de communication, dont deux communications écrites et deux bulletins, ou tout autre forme de communication comme par exemple, son portfolio qui souligne ses forces, les défis et les progrès.

Il importe de souligner que l'évaluation ne sert pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme; elle s'avère surtout un moyen très important de l'aider à mieux se développer.

Veillez noter qu'avec l'implantation du nouveau programme cycle (4 et 5 ans), un modèle unique de bulletin sera utilisé pour le cycle.



Le programme-cycle (4 ans et 5 ans) se déploie en cinq domaines de développement et à chaque domaine correspond une compétence. Voici la fréquence à laquelle vous serez informés de l'état du développement de votre enfant.

Illustration de la compétence <sup>1</sup>	Domaines de développement	Compétences	État du développement des compétences	
			Bulletin 1	2
	Physique et moteur	<b>Accroître son développement physique et moteur</b> <i>Votre enfant, par la pratique quotidienne d'activités physiques, bouge, explore l'espace qui l'entoure et manipule des objets, outils et matériaux avec précision. Il est capable d'adapter ses mouvements selon l'environnement et se sensibilise à l'importance de prendre soin de son corps et d'agir en toute sécurité.</i>		X
	Affectif	<b>Construire sa conscience de soi</b> <i>Votre enfant exprime ses goûts, ses besoins, ses intérêts, ses sentiments et ses émotions. Il fait des choix en fonction de lui-même, prend des initiatives et assume des responsabilités. Il est capable de reconnaître ses forces et commence à prendre conscience de ses limites.</i>		X
	Social	<b>Vivre des relations harmonieuses avec les autres</b> <i>Votre enfant progressivement concilie ses intérêts et ses besoins à ceux d'autrui. Il apprend à régler des conflits dans un esprit de respect mutuel et de justice. Il partage ses jeux et ses idées. Il respecte les règles de vie établies par le groupe.</i>		X
	Langagier	<b>Communiquer à l'oral et à l'écrit</b> <i>Votre enfant démontre de l'intérêt pour la communication. Il comprend ce qu'on lui dit et il est capable de produire un message comme par exemple, de raconter une histoire, d'utiliser les bons mots et les bonnes expressions.</i>		X
	Cognitif	<b>Découvrir le monde qui l'entoure</b> <i>Votre enfant observe, explore, pose des questions, fait des associations en lien avec les arts, l'histoire, la géographie, la mathématique, la science et la technologie. Il exprime ce qu'il connaît et est capable de décrire sa démarche et ses stratégies utilisées lorsqu'il fait une réalisation.</i>		X

## Communications officielles de l'année

<sup>1</sup> Les images proviennent du Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire (<http://recitpresco.qc.ca/>).

<b>1<sup>re</sup> communication écrite</b>	Une première communication écrite sera remise au plus tard le 19 novembre 2021. Cette communication aura pour but de renseigner les parents de l'élève sur ses apprentissages et son comportement.
<b>Premier bulletin</b>	Un premier bulletin sera transmis au plus tard le 28 janvier 2022. Ce bulletin permettra d'apprécier l'état de développement des compétences qui ont fait l'objet d'une évaluation.
<b>2<sup>e</sup> communication écrite</b>	La deuxième communication écrite sera transmise au plus tard le 22 avril 2022. Cette communication aura pour but de renseigner les parents de l'élève sur ses apprentissages et son comportement.
<b>Deuxième bulletin</b>	Le deuxième bulletin sera transmis au plus tard le 10 juillet. Ce bulletin constituera un bilan de l'état de développement atteint par l'élève pour chacune des compétences.  De plus, ce bulletin précisera le cheminement scolaire de l'élève (poursuite à l'éducation préscolaire car il n'a pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1 <sup>er</sup> octobre, ou poursuite de ses apprentissages à l'enseignement primaire ou poursuite à l'éducation préscolaire selon les modalités de son plan d'intervention).

Conformément au régime pédagogique, en sus des commentaires, des cotes seront utilisés concernant l'état du développement des compétences.

<b>Cote</b>	<b>Légende utilisée dans le dernier bulletin de l'année scolaire</b>
A	L'élève se développe très bien.
B	L'élève se développe adéquatement.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.
D	L'élève se développe avec difficulté et requiert une aide soutenue